

NON la démocratie n'est pas une option !

Une nouvelle attaque grave contre les CESER est en cours :

Dans le cadre de la Commission mixte paritaire sur le projet de loi de « simplification de la vie économique », un article a été introduit rendant les CESER facultatifs, en laissant leur maintien à la libre appréciation des exécutifs régionaux.

Derrière cette prétendue « simplification », c'est bien l'existence même des CESER qui est remise en cause. Après avoir échoué à les supprimer frontalement lors de la séquence législative du printemps dernier, les opposant.es d'une démocratie riche des apports et de l'expertise des corps intermédiaire et de l'écoutes continues des citoyens et citoyennes, reviennent par une autre voie, tout aussi dangereuse.

Attaquer les CESER c'est attaquer un maillon essentiel de la démocratie régionale

Les CESER sont des espaces structurés de dialogue social. Ils sont composés de conseiller.es aux objectifs différents qui viennent d'horizons, de territoires et de secteurs divers. Ceux-ci, par leurs fonctions et leurs activités, sont en lien direct avec les structures de la société civile organisée (représentant.es des entrepreneu.se.rs, des salarié.es, d'associations, chercheurs etc.) qui les ont désignés.

Ils sont au cœur des problématiques de notre société, dont ils et elles constatent les besoins et les fractures grandissants.

Pourtant, contrairement à ce que l'on voit parfois à l'Assemblée nationale, ces femmes et ces hommes construisent ensemble des avis argumentés et partagés, pour conseiller les Régions dans l'intérêt général.

Il faut croire que le dialogue, la concertation et le consensus exigeant dérangeant, quand certain.es responsables politiques leur préfèrent les punchlines et les discours simplistes. Ces derniers gagneraient à lire et tenir compte des rapports (comme le rapport sur la fabrique de la pauvreté) et avis des CESER pour élargir leur vision et mieux comprendre la société dans laquelle ils et elles vivent.

Est-ce parce qu'ils ne veulent pas voir cette réalité qu'ils souhaitent l'effacer ?

Les CESER ne sont ni un coût, ni un frein à l'action et à l'activité, mais une plus-value démocratique : ce sont des outils précieux de concertation, garants du pluralisme et de la responsabilité de celles et ceux qui, malgré leurs différences, travaillent ensemble, échangent et proposent au service du bien commun et de l'intérêt général.

Une grande majorité des organisations de CESER NA s'était exprimée il y a moins d'un an sur le sujet vous retrouverez ici la lettre envoyée aux parlementaires le 5 avril 2025.

<https://nouvelle-aquitaine.fsu.fr/wp-content/uploads/sites/139/2026/01/2025-Lettre-de-conseiller-es-du-CESER-NA-aux-depute-es-de-Nouvelle-Aquitaine-vfconsolidee0704-1.pdf>

Et après, faudra-t-il s'attendre à voir le mantra du simplisme pousser son dévolu sur l'action des représentants des organisations syndicales et patronales dans les services de médecine préventive ? de la justice prud'homale ? ...les rendant elles aussi "facultatives" ?